



shab.ch Schweizerisches
Handelsamtsblatt

fosc.ch Feuille officielle suisse
du commerce

fusc.ch Foglio ufficiale svizzero
di commercio

GE

- Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

- Pour tout renseignement :
Groupe n°5 022/388.89.05
2012 002007 M / OFA5

00860763



Konkurse - Faillites - Fallimenti Einstellung des Konkursverfahrens - Suspension de la procédure de faillite - Sospensione della procedura di fallimento